

Le renseignement des données suivantes après réalisation des travaux est obligatoire :

C2	Coefficient d'isolation de la partie sous la toiture Valeur devant obligatoirement être inférieure à 0,6 W/m²/K	
	Coefficient d'isolation de la partie des long-pans et des pignons Valeur devant obligatoirement être inférieure à 0,6 W/m²/K	

----- OU -----

le bâtiment existant concerné par la présente demande de paiement est suffisamment performant avec les technologies disponibles pour ne pas nécessiter une amélioration structurante en isolation

Description reprenant obligatoirement les caractéristiques suivantes pour les bâtiments concernés

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le renseignement des données C1 ou C2 après réalisation des travaux est obligatoire :

C1	Date de création du bâtiment ou des derniers travaux d'isolation Cette date doit être obligatoirement être inférieure ou égale à 20 ans depuis la date de demande de subvention	
----	---	--

----- OU -----

C2	Coefficient d'isolation de la partie sous la toiture Valeur devant obligatoirement être inférieure à 0,6 W/m²/K	
	Coefficient d'isolation de la partie des long-pans et des pignons Valeur devant obligatoirement être inférieure à 0,6 W/m²/K	



Le technicien (obligatoire)	Le demandeur (obligatoire)
<p>Date :</p> <p>Signature et Cachet de l'organisme</p>	<p>Date :</p> <p>Signature(s) : (du gérant en cas de société et de tous les associés pour les GAEC)</p>

